

# DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

## ÆSOPE ACTIONS FRANÇAISES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

ÆSOPE ACTIONS FRANÇAISES  
FR0007028824 – Part C

#### OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE

ÆSOPE GESTION DE PORTEFEUILLES

[www.aesope.fr](http://www.aesope.fr) ou 04 72 69 46 50 pour de plus amples informations

L'AMF est chargée du contrôle de ÆSOPE GESTION DE PORTEFEUILLES en ce qui concerne ce document d'information clés.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

ÆSOPE GESTION DE PORTEFEUILLES est une Société de gestion de portefeuille agréée en France en date du 25/04/2000 sous le numéro GP00010 et réglementée par l'AMF.

**Date de production du document d'informations clés : 03/04/2026**

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

#### TYPE DE PRODUIT D'INVESTISSEMENT

OPCVM sous forme de fonds commun de placement (FCP)

#### DUREE :

Il a été agréé le 05/01/1999 et crée le 25/01/1999 pour une durée de 99 ans, sauf cas de dissolution anticipée ou fusion prévue par son règlement.

#### OBJECTIFS

Le FCP est un OPC qui a pour objectif de faire bénéficier les porteurs de parts du dynamisme du marché des actions de l'Union Européennes en vue d'assurer la meilleure valorisation sur le moyen et long terme grâce à une gestion fondée sur des critères fondamentaux sur la durée de placement recommandée.

L'indicateur MSCI France Net Total Return EUR Index ne constitue qu'un élément d'appréciation a posteriori de comparaison de la performance.

La gestion n'étant pas indicielle, la performance de l'OPCVM pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence.

Il est classé « Actions des pays de la zone euro ».

La gestion du FCP est réalisée en stock picking discrétionnaire sans contrainte de secteur, de taille ou de marché autre que géographique pour respecter les règles d'éligibilité au PEA.

La sélection de valeurs est basée sur une analyse fondamentale des entreprises afin d'atteindre l'objectif ci-dessus.

Les sociétés sélectionnées peuvent être regroupées en deux catégories :

- o Entreprises modèles : caractérisées notamment et à titre d'exemple par la qualité du management, du modèle économique, d'avantages concurrentiels, d'une situation financière etc...
- o Situations spéciales : caractérisées notamment et à titre d'exemple par une situation de société en retournement/mutation ou dont la structure d'activité ou de capital peut évoluer.

Dans ce cadre, le fonds est exposé :

- de 75% à 100% en actions : dont
  - 10% maximum en actions de pays hors union européenne à l'exclusion des pays émergents,
  - le solde en actions de l'union européenne, dont 75% minimum en actions de pays de la zone euro, principalement françaises ;
- 10% maximum en titres de créances et instruments monétaires dans un but de placement de trésorerie, dont 5% maximum de l'actif en produits de taux. Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement et mécaniquement sur les notations fournies par les agences de notation, met en place une analyse du risque de crédit approfondie et les procédures nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver et privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

Pour le solde, le fonds reste investi en liquidités et dépôts ;

- 10% maximum au risque de change en devises de pays hors de la zone euro.

Le fonds est éligible au PEA.

Le fonds peut être investi :

- en actions,
- en titres de créance négociables,
- obligations convertibles ou échangeables en actions, certificats d'investissement, droits et bons de souscription ou d'attribution, titres participatifs - en dépôts, liquidités, et emprunts d'espèces,
- OPC : dans la limite de 40% de son actif, le FCP peut être investi en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Les OPC sont sélectionnées auprès d'autres sociétés de gestion, dans un souci de diversification. Les investissements pourront être utilisés dans le cadre de la gestion de la trésorerie du FCP ou en complément des investissements directs en actions. Les OPC peuvent éventuellement être gérés par la société de gestion ou une société juridiquement liée.

Le fonds n'interviendra pas sur des contrats financiers et pourra avoir recours à des titres intégrant des dérivés à titre d'exposition et de couverture du risque actions, risque de taux et du risque de change.

**Affectation des sommes distribuables** : Capitalisation totale

**Conditions de souscriptions/rachats** : Les ordres de souscriptions et rachats sont centralisés chaque jour à 11 heures et exécutés sur la valeur liquidative du jour.

La valeur liquidative est déterminée chaque jour de bourse ouvré, et est calculée en J+1 (J étant le jour de détermination de la valeur liquidative), à l'exception des jours fériés légaux (calendrier Euronext).

Un mécanisme d'ajustement des valeurs de souscription et de rachat (swing pricing) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Méthode de valorisation » du Prospectus.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

**Dépositaire** : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

**Informations complémentaires :** De plus amples informations sur l'OPCVM, le prospectus, le règlement et les rapports annuels et semestriels sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et peuvent être obtenus gratuitement auprès de celle-ci.

La valeur liquidative est disponible sur [www.aesope.fr](http://www.aesope.fr) ou auprès de la société de gestion.

### INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Tous souscripteurs et plus particulièrement les souscripteurs souhaitant disposer d'un support d'investissement diversifié, susceptible d'être exposé principalement au risque des marchés actions et notamment dans un support de placement dans un PEA (Plan d'Épargne en Actions), à l'exception des souscripteurs Personnes Non Eligibles. Le présent fonds n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique/ « U.S. Person ».

Il s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance a minima basique des produits et des marchés financiers, et qui acceptent un risque de perte en capital. Du fait du risque important associé à un investissement en actions, ce FCP est avant tout destiné à des investisseurs prêts à supporter les variations inhérentes aux marchés d'actions et disposant d'un horizon d'investissement à moyen/long terme. Cet investissement doit respecter un montant raisonnable par rapport au patrimoine global de l'investisseur et à ses objectifs personnels.

Les personnes qui souhaitent investir se rapprocheront de leur conseiller financier qui aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec leurs objectifs, leur connaissance et leur expérience des marchés financiers, leur patrimoine et leur sensibilité au risque ; il présentera également les risques potentiels. Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la rubrique « Autres informations pertinentes » du document.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTE ?

### INDICATEUR DE RISQUE

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez cet OPCVM pour une durée supérieure à 5 ans.

Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'expiration de ce délai, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est « une classe de risque moyenne ».

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau « moyen » et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est « possible » que la valeur liquidative de ce produit en soit affectée.

**Risques non compris dans l'indicateur synthétique de risque :** Les risques suivants peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative :

**Risque de crédit :** En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des instruments de taux peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Cet OPCVM ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance médiane de ce produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Montants en EUR : arrondis à 10€ près

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 EUR			
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 770,00	5 160,00
	Rendement annuel moyen	- 42,33%	- 12,40%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 330	9 240
	Rendement annuel moyen	- 16,74%	- 1,58%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 390	12 110
	Rendement annuel moyen	3,85%	3,90%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 180	14 620
	Rendement annuel moyen	31,81%	7,89%

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Décembre 2021 et Avril 2025

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Août 2019 et Août 2024

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Juin 2016 et Juin 2021

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds.

## QUE SE PASSE-T-IL SI AESOPE GESTION DE PORTEFEUILLES N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Fonds ne dispose d'aucun système de garantie ou d'indemnisation des investisseurs. Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend cet OPCVM ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
  - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.**

Coûts au fil du temps	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Coûts totaux</b>	442 EUR	2 338 EUR
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	4,5%	3,8% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,7% avant déduction des coûts et de 4,8% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

### COMPOSITION DES COÛTS

Composition des coûts		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>		
<b>Coûts d'entrée</b>	1,0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	100 EUR
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
<b>Coûts récurrents</b>		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	2,01% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	201 EUR
<b>Coûts de transaction</b>	1,44% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	144 EUR
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
<b>Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement</b>	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

**PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE :** Supérieure à 5 ans

Il n'existe pas de période de détention minimale pour cet OPCVM, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds.

Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, ce produit est conçu pour des investissements à long terme; vous devez être prêt à rester investi plus de 5 ans. Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalités/frais.

ÆSOPE GESTION DE PORTEFEUILLES informe sa Clientèle qu'elle met en oeuvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée au Service Juridique de ÆSOPE GESTION DE PORTEFEUILLES - 19 rue de Créqui - 69006 LYON. Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse [www.aesope.fr](http://www.aesope.fr) ou à l'adresse mail : [karine.mathieu@aesope.fr](mailto:karine.mathieu@aesope.fr).

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société [www.aesope.fr](http://www.aesope.fr). Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

**ÆSOPE GESTION DE PORTEFEUILLES - 19 rue de Créqui - 69006 LYON**

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des 10 années passées et sur les calculs des scénarios de performance passées qui sont publiés mensuellement sur notre site internet à l'adresse [www.aesope.fr](http://www.aesope.fr).

**La responsabilité de ÆSOPE GESTION DE PORTEFEUILLES ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.**